



Paris, le 11 septembre 2007

JOËLLE
GARRIAUD-MAYLAM

SENATEUR

REPRESENTANT
LES FRANÇAIS
ETABLIS HORS DE FRANCE

MEMBRE DE LA COMMISSION
DES AFFAIRES ETRANGERES
DE LA DEFENSE ET
DES FORCES ARMEES

SECRETARE DE LA DELEGATION
AUX DROITS DES FEMMES ET
A L'EGALITE DES CHANCES ENTRE
LES HOMMES ET LES FEMMES

MEMBRE DE L'OFFICE PARLEMENTAIRE
D'EVALUATION DE LA LEGISLATION

REPRESENTANT LE SENAT
A LA COMMISSION NATIONALE
POUR L'ELIMINATION DES
MINES ANTIPERSONNEL

REPRESENTANT LE SENAT A
LA COMMISSION NATIONALE
POUR L'EDUCATION, LA SCIENCE
ET LA CULTURE (UNESCO)

PRESIDENTE DELEGUEE DU
GROUPE SENATORIAL FRANCE
ASIE DU SUD-EST (BIRMANIE)

MEMBRE DU BUREAU POLITIQUE
DE L'UMP, CONSEILLER EXECUTIF

Monsieur Nicolas Sarkozy
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, avenue du Faubourg Saint-Honoré
75008 Paris

Objet : Droits de l'homme en Birmanie

Monsieur le Président, *Cher Nicolas,*

La situation des droits de l'homme en Birmanie ne cesse de se dégrader, avec notamment la reprise des arrestations massives de militants de la ligue nationale pour la démocratie (LND), plus de 150 personnes arrêtées depuis le 19 août dernier dont des dirigeants de la « génération 88 ».

L'achèvement de la Convention nationale pour la rédaction d'une nouvelle constitution, qui n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les partis politiques birmans, procède d'une volonté de la junte de soumettre le peuple à son pouvoir exclusif.

Le maintien en résidence surveillée du prix Nobel de la paix Mme Aung San Suu Kyi, malgré les protestations de dirigeants du monde entier, est une provocation pour la communauté internationale.

Récemment, le président George W. Bush, le Premier ministre Gordon Brown et l'ancien président Vaclav Havel ont émis des déclarations pour manifester leur soutien aux démocrates birmans.

L'ouverture des travaux, le 10 septembre à Genève du Conseil des Droits de l'homme de l'ONU, qui se prolongeront jusqu'au 28 septembre, pourrait être l'occasion pour la France, dont vous avez réaffirmé la vocation à défendre les droits de l'homme, de se manifester en proposant que la Birmanie figure à l'ordre du jour de cette session. En effet, les pourparlers pour le vote d'une résolution sur la Birmanie au Conseil de sécurité des Nations-Unies n'ayant pas encore trouvé de consensus, il me semblerait important que notre pays manifeste sa solidarité au peuple birman sur ce dossier précis des droits de l'homme.

.../...



Un déplacement en Birmanie, en janvier dernier, avec deux de mes collègues sénateurs m'a permis d'observer les réalisations des entreprises et des expatriés français dans ce pays, tant dans le domaine industriel que médico-social et humanitaire. Mais j'ai pu également me rendre compte de la situation très précaire de ce peuple fier, qui aspire à maîtriser un destin qui lui a été confisqué en même temps que la démocratie. Un engagement de la France pour rappeler les droits fondamentaux de tous citoyens ne saurait, me semble-t-il, nuire à notre présence dans ce pays.

S'agissant précisément de l'aide humanitaire, il me paraîtrait indispensable par ailleurs que l'Union européenne renforce ses aides en les orientant dans des secteurs qui ne profiteraient pas au renforcement du régime en place.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à ce dossier sensible, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération, *et mon fidèle dévouement*

Joëlle Garriaud
Joëlle Garriaud-Maylam